



# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST



Publiée mensuellement par la

## **GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

### **SOMMAIRE**

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 3
Partie 2 Corrections aux cartes .....	4 à 6
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	7

Direction générale des programmes maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3,28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

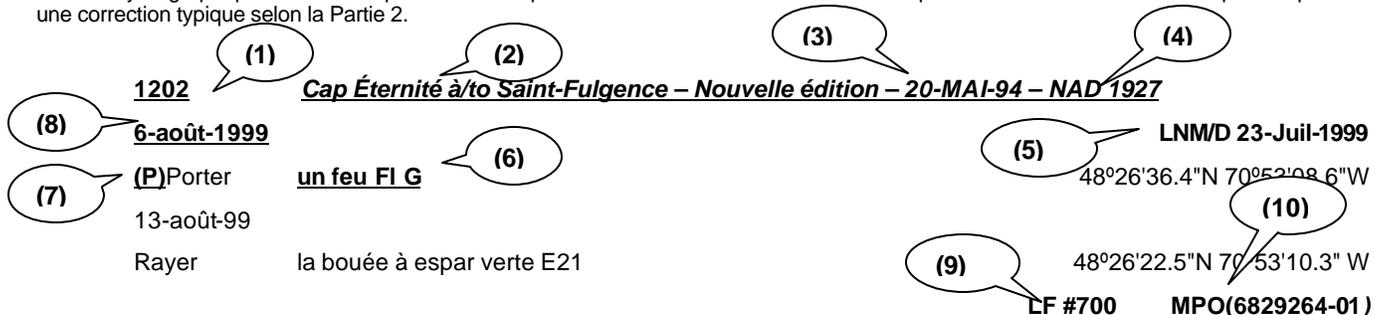
**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes**- Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



**1 - Numéro de la carte**

**2 - Titre de la carte**

**3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte**

**4 - Système de référence géodésique**

**5 - Dernière correction**

**6 - Modification de la carte**

**7 - Type d'avis**

**8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte**

**9 - Numéro du Livre des feux**

**10 - Numéro de référence**

La dernière correction est identifiée par **LNWD** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-5369

#### Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: [ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca)

#### Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR  
Agent d'information opérationnelle  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: [OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca](mailto:OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca)

#### Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453  
Courrier électronique: [RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)  
Information - Avis à la navigation  
[www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm)

## SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

<b>Tableau des stations de référence du DGPS au Canada</b>						
<b>Nom de la station</b>	<b>Nos d'ident. des stations de référence</b>	<b>DGPS Ident. station</b>	<b>Position géographique</b>		<b>Fréquence [kHz]</b>	<b>Bit/s</b>
			<b>Latitude</b>	<b>Longitude</b>		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

### **RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE**

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

### **ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS**

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

## DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

### User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
Vessel position at the beginning of the anomaly /  
Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_  
Vessel position at the end of the anomaly /  
Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

### Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_  
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: \_\_\_\_\_  
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB  
DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_  
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /  
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui \_\_\_ No / Non \_\_\_  
Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: \_\_\_\_\_  
Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

### Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS  
Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.  
Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_  
Bearing and range to electrical storm /  
Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_  
Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

### Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

#### User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:  
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428  
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation
  
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch  
Department of Fisheries and Oceans  
200 Kent Street, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6  
  
Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes  
Ministère des Pêches et Océans  
200, rue Kent, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

**Canada**

**Legend/Légende**

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.  
Electroniques et d'Information.

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Direction générale des programmes maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037  
Facsimilé (613) 998-8428  
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

**Je désire continuer de recevoir la version papier**

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) \_\_\_\_\_

**ÉDITION DE L'OUEST** (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

*N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*

*ou*

*Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire*

## INDEX

*901	PUBLICATION DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – NOUVELLE ÉDITION DES INSTRUCTIONS NAUTIQUES.....	3
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LA CARTE 5179 ACHETÉE AVANT LA DATE DE CORRECTION DU 27 AOÛT 2004. ....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA. ....	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. ....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - RÉVISION DES NORMES DE SERVICES/QUESTIONNAIRE.....	1

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3311	3				
3313	3				
3424	3				
3440	3				
3461	3				
3462	4				
3490	4				
3526	4,5				
3546	5				
3601	5				
3825	5				
3855	5				
5400	5				
5625	5				
5640	5				

**PARTIE 1 – Édition 09/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - RÉVISION DES NORMES DE SERVICES/QUESTIONNAIRE.**

Au cours des mois d'octobre et de novembre, le Service hydrographique du Canada (SHC) procédera à une consultation auprès de ses usagers pour établir ses priorités et modifier ses normes de services.

Un **questionnaire** à cet effet est annexé à la fin de la présente édition. Vous pouvez retourner le questionnaire rempli en utilisant l'enveloppe pré-affranchie ou encore remplir le questionnaire en ligne à l'adresse suivante: [www.cartes.gc.ca](http://www.cartes.gc.ca)

***Nous comptons sur vous pour établir ensemble les priorités du SHC.***

***Votre opinion compte!***

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à [www.cartes.gc.ca](http://www.cartes.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau.

**PARTIE 1 – Édition 09/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSION**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LA CARTE 5179 ACHETÉE AVANT LA DATE DE CORRECTION DU 27 AOÛT 2004.**

Nous avons récemment découvert que la carte 5179 (Nouvelle édition en date du 10 octobre 2003), achetée avant la date de correction d'*Avis aux navigateurs* du 27 août 2004, présente des défauts de couleur.

Cette carte a été mise en circulation alors qu'elle comporte des zones d'étran bleues, alors que celles-ci auraient dû être indiquées en vert.

Le Service hydrographique remplacera ces cartes par une copie correcte. Pour obtenir le remplacement gratuit, vous êtes prié de présenter la coin de la carte qui comporte une date de correction antérieure à 2004-08-27.

Nous nous excusons pour tout inconvénient que vous auriez subi.

**PARTIE 1 – Édition 09/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*901**

**PUBLICATION DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – NOUVELLE ÉDITION DES INSTRUCTIONS NAUTIQUES.**

La dix-septième édition des Instructions nautiques *British Columbia Coast (South Portion), Volume 1* est maintenant disponible. Ce fascicule annule et remplace le *Sailing Directions, British Columbia Coast (South Portion), Volume 1*, édition de 1999. Il contient les informations pertinentes émises dans les éditions canadiennes des Avis aux navigateurs jusques et y compris l'**Édition mensuelle n° 9 de 2004**. Le prix du présent livre a été fixé à 39,95 \$.

**PARTIE 2 – Édition 09/2004  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3311 - Howe Sound - Feuille 2 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983**

24-SEPT-2004		LNMD. 23-MAI-2003
Rayer	le feu	49°39'48.3"N 123°15'21.9"W MPO(6201129-01)
Rayer	le feu	49°39'49.9"N 123°15'19.8"W MPO(6201129-02)
Rayer	le feu	49°39'50.4"N 123°15'21.3"W MPO(6201129-03)
Rayer	la légende 3Lts F Y (Priv)	49°39'43.9"N 123°15'35.0"W MPO(6201129-04)
Rayer	le réflecteur radar	49°39'48.3"N 123°15'21.9"W MPO(6201129-05)

**3313 - Juan De Fuca Strait - Feuille 1 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

24-SEPT-2004		LNMD. 03-SEPT-2004
Porter	une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune	48°20'00.0"N 123°10'00.0"W MPO(6201125-01)

**3313 - Haro Strait South/Sud - Feuille 22 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

03-SEPT-2004		LNMD. 13-AOÛT-2004
Rayer	FogSig60s	48°25'28.3"N 123°13'32.7"W (P2004053) LF(216) MPO(6201124-02)

**3313 - Approaches to/Approches à Victoria - Feuille 4 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

03-SEPT-2004		LNMD. 13-AOÛT-2004
Rayer	FogSig60s	48°25'28.3"N 123°13'32.7"W (P2004053) LF(216) MPO(6201124-02)

**3424 - Approaches to/Approches à Oak Bay - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983**

03-SEPT-2004		
Rayer	FogSig60s	48°25'28.3"N 123°13'32.7"W (P2004053) LF(216) MPO(6201124-02)

**3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

03-SEPT-2004		LNMD. 21-MAI-2004
Rayer	FogSig60s	48°25'28.3"N 123°13'32.7"W (P2004053) LF(216) MPO(6201124-02)

24-SEPT-2004		LNMD. 03-SEPT-2004
Porter	une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune, FI Y, marquée 46088	48°20'00.0"N 123°10'00.0"W MPO(6201125-01)

**3461 - Juan de Fuca Strait, Eastern Portion/Partie Est - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

03-SEPT-2004		LNMD. 20-FEV-2004
Rayer	FogSig60s	48°25'28.3"N 123°13'32.7"W (P2004053) LF(216) MPO(6201124-02)

24-SEPT-2004		LNMD. 03-SEPT-2004
Porter	une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune FI Y, marquée 46088	48°20'00.0"N 123°10'00.0"W MPO(6201125-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

03-SEPT-2004

Rayer FogSig60s

LNМ/D. 20-FEV -2004

48°25'28.3"N 123°13'32.7"W

(P2004053) LF(216) MPO(6201124-02)

**3490 - Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island, Compartiment A-B - Nouvelle édition - 16-AVR-2004 - NAD 1983**

10-SEPT-2004

Porter la légende See/Voir note  
FISHING VESSELS/NAVIRES EN TRAIN DE PÊCHER

49°07'31.0"N 123°14'22.0"W

MPO(6201126-01)

Porter la légende See/Voir note  
FISHING VESSELS/NAVIRES EN TRAIN DE PÊCHER

49°06'32.0"N 123°06'12.0"W

MPO(6201126-02)

Porter la légende See/Voir note  
FISHING VESSELS/NAVIRES EN TRAIN DE PÊCHER

49°08'14.0"N 123°02'18.0"W

MPO(6201126-03)

**3490 - Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island, Compartiment B-C - Nouvelle édition - 16-AVR-2004 - NAD 1983**

10-SEPT-2004

Porter la légende See/Voir note  
FISHING VESSELS/NAVIRES EN TRAIN DE PÊCHER

49°08'14.0"N 123°02'18.0"W

MPO(6201126-03)

Porter la note FISHING VESSELS  
Concentration of vessels using gillnets may be encountered between late July and mid August. Extra caution should be exercised particularly during the first two hours of a fishery opening and at high water slack, when catches are best and fishing vessels may be unable to lift nets for oncoming marine traffic. Maintain a continuous listening watch on Channel 16 (156.8 MHz) and contact Canadian Coast Guard vessels on Channel 16 for information on the fishing fleet.  
NAVIRES EN TRAIN DE PÊCHER  
Une concentration de navires en train de pêcher aux filets maillants peut être rencontrée entre la fin du mois de juillet et le milieu d'août de chaque année. Vous devez faire preuve d'une extrême vigilance lorsque vous naviguez, notamment dans les deux premières heures suivant l'ouverture de la pêche et pendant les périodes d'étalement de pleine mer, au moment où les captures de poissons sont à leur meilleur et que les navires de pêche se trouvent dans l'impossibilité de haler leur filet pour les navires venant en sens inverse. Les navires doivent assurer une écoute continue sur la voie 16 (156.8 MHz) et, pour obtenir des renseignements sur la flottille de pêche, communiquez avec les navires de la Garde côtière canadienne sur la voie 16.

49°10'22.0"N 122°47'00.0"W

MPO(6201126-04)

**3526 - Howe Sound - Nouvelle édition - 23-FEV-2001 - NAD 1983**

24-SEPT-2004

Rayer le feu F Y

LNМ/D. 31-AOÛT-2001

49°39'48.3"N 123°15'21.9"W

MPO(6201129-01)

Rayer le feu F Y

49°39'49.9"N 123°15'19.8"W

MPO(6201129-02)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer le feu F Y 49°39'50.4"N 123°15'21.3"W  
MPO(6201129-03)

Rayer la légende 3 Lts (Priv) 49°39'49.0"N 123°15'09.0"W  
MPO(6201129-04)

Rayer le réflecteur radar 49°39'48.3"N 123°15'21.9"W  
MPO(6201129-05)

**3546 - Broughton Strait - Carte nouvelle - 28-AVR-1989 - NAD 1983**

24-SEPT-2004 LNM/D. 23-MAI-2003  
Modifier FI pour lire FI R 50°38'27.2"N 127°01'55.2"W  
MPO(6201131-01)

**3601 - Juan de Fuca Strait to/à Vancouver Harbour - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

24-SEPT-2004  
Porter une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune 48°20'00.0"N 123°10'00.0"W  
MPO(6201125-01)

**3825 - Cape St. James to/à Houston Stewart Channel - Nouvelle édition - 16-DEC-1977 - NAD 1927**

24-SEPT-2004 LNM/D. (117-1997)  
Porter une profondeur de 6 brasses 3 pieds 52°06'26.5"N 131°09'32.0"W  
MPO(6201130-01)

**3855 - Houston Stewart Channel - Nouvelle édition - 13-JAN-1967 - NAD 1927**

24-SEPT-2004 LNM/D. (267-1991)  
Porter une profondeur de 6 brasses 3 pieds 52°06'26.9"N 131°09'31.7"W  
MPO(6201130-01)

**5400 - Cape Churchill to/à Egg River - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983**

10-SEPT-2004  
Remplacer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo(A), BELL par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo(A), marquée C 58°49'40.3"N 094°06'16.5"W  
(D2004086) LF(2605) MPO(6602017-01)

**5625 - Ice Hunter Rock to/à Chesterfield Narrows - Nouvelle édition - 10-JUIL-1992 - NAD 1927**

03-SEPT-2004 LNM/D. (467-1993)  
Coller l'annexe graphique ci-incluse 63°59'30"N, 094°17'30"W (env.)  
ANNEXE GRAPHIQUE - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/5625>  
MPO(6602065-01)

**5640 - Churchill Harbour - Carte nouvelle - 22-AVR-1994 - NAD 1983**

10-SEPT-2004 LNM/D. 18-OCT-2002  
Rayer la légende BELL vis-à-vis la bouée 58°47'31.5"N 094°12'23.0"W  
(D2004085) LF(2606) MPO(6602016-01)

Remplacer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo(A), BELL par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo(A), marquée C 58°49'40.3"N 094°06'16.5"W  
(D2004086) LF(2605) MPO(6602017-01)

**PARTIE 5 – Édition 09/2004**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

216 G5334	<b>Discovery Island</b>	Extrémité Est de l'île, Déroit Haro. 48 25 28.3 123 13 32.7	FI W	5s	28.3	15	Tour cylindrique.	Lum. 0.1 s; obs. 4.9 s. À longueur d'année.	<b>Carte:3424</b> <b>Éd. 09/04 (P04-053)</b>
767 G5876	Alice Arm	Au Sud de la pointe Hans. 55 25 33.6 129 40 04	FI R	4s	5.7	4	Tour à claire-voie carrée orange.	À longueur d'année.	<b>Carte:3920</b> <b>Éd. 09/04 (P04-055)</b>
Feu de (E.I.) 2605	<i>Churchill Harbour - Bouée lumineuse C</i>	<i>58 49 40.3 94 06 16.5</i>	<i>Mo(A) W</i>	6s	.....	.....	<i>Bandes verticales rouges et blanches, marquée "C".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<b>Carte:5640</b> <b>Éd. 09/04 (D04-086)</b>
Feu de (E.I.) 2606	<i>Merry Rock - Bouée lumineuse C1</i>	<i>NW. du rocher. 58 47 31.5 94 12 23</i>	<i>Q G</i>	1s	.....	.....	<i>Verte, marquée "C1".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<b>Carte:5640</b> <b>Éd. 09/04 (D04-085)</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_

Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : \_\_\_\_\_ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

*\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

[Le Service hydrographique du Canada - Questionnaire](#)